CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SERVICES INFORMATIQUES (CG)

1. Objet et Champ d'application

Les présentes conditions générales (ci-après : « CG ») s'appliquent à toutes les prestations qu'itelium Sàrl fournit à ses clients. En passant commande avec itelium Sàrl, le client accepte sans réserve les présentes CG.

Les présentes CG remplacent et annulent tout accord antérieur, écrit ou verbal, conclu entre les parties, dans la mesure où il porte sur le même objet. Les dispositions prévues dans un contrat spécifique conclu entre les parties priment sur les CG et restent pleinement valables, les présentes CG s'appliquant à titre complémentaire dans le cadre de la relation contractuelle.

Les prestations fournies par itelium Sàrl sont notamment la vente de produits matériels et logiciels, les services informatiques, et l'octroi des licences correspondantes.

Sauf accord exprès écrit d'itelium Sàrl, les conditions contractuelles qui émanent du client, notamment celles qui figurent, le cas échéant, sur un formulaire de commande ou qui sont communiquées à itelium Sàrl d'une autre manière, ne sont pas applicables.

2. Vente de produits informatiques

2.1. Description et commande

itelium Sàrl vend au client des produits informatiques, matériels et immatériels, par le biais de fournisseurs.

La vente de produits informatiques par itelium Sàrl fait l'objet d'une offre, écrite ou orale, acceptée par le client, ou d'un contrat spécifique, signé par les parties. Toute commande passée par le client et acceptée par itelium Sàrl par e-mail crée des obligations pleinement valables et applicables juridiquement, régies par les présentes CG.

Toute commande est soumise à l'acceptation d'itelium Sàrl.

2.2. Prix et conditions de paiement

Les prix des produits sont fermes pour la durée de validité spécifiée dans l'offre correspondante d'itelium Sàrl.

Toute modification de commande du client est considérée comme une nouvelle commande, auquel cas les prix applicables seront ceux en vigueur à la date où itelium Sàrl reçoit la demande de modification.

Les prix s'entendent hors TVA et autres taxes indirectes similaires. Ces charges sont supportées par le client.

2.3. Dates de livraison

itelium Sàrl s'efforce de remplir les exigences de livraison du client dans la mesure de ses possibilités. La livraison dépend de la disponibilité des produits auprès des fournisseurs. En cas de retard de plus de 60 (soixante) jours par rapport à la date de livraison indicative communiquée, le client est en droit d'annuler la commande relative au(x) produit(s) concerné(s) dans la mesure où l'annulation est possible auprès du fournisseur.

2.4. Livraison, transfert des risques, propriété

Sauf accord contraire, le lieu de livraison spécifié par le client doit être situé en Suisse. itelium Sàrl livre, respectivement fait livrer, les produits à l'adresse suisse indiquée dans la commande. A défaut d'une telle indication, itelium Sàrl livre à l'adresse du siège social du client, en Suisse.

Les risques de dommages ou de perte passent au client au moment de la livraison à l'adresse de destination.

Le matériel reste de la propriété d'itelium Sàrl jusqu'à complet paiement du prix de vente convenu. La propriété ne sera transférée au client qu'à la date ou celui-ci en aura payé intégralement le prix. Jusque-là, le client est responsable de garder le matériel en bon état et ne peut ni donner, ni vendre tout ou partie du matériel, ni le donner en garantie. itelium Sàrl se réserve le droit de le reprendre au cas où il ne serait pas payé à l'échéance prévue.

Les frais d'envoi et de manutention sont indiqués séparément sur la facture lorsqu'ils ne sont pas expressément inclus dans le prix d'achat du produit, selon l'offre d'itelium Sàrl.

2.5. Installation et acceptation

Sauf disposition contraire du contrat conclu entre les parties, l'installation des produits n'est pas comprise dans le prix de vente des produits informatiques et sera facturée séparément selon les tarifs en vigueur au moment où le travail d'installation est effectué.

2.6. Garantie

La durée, l'étendue et les conditions de garanties sont celles fournies par les fournisseurs ou fabricants. Elles sont communiquées avec le produit, en annexe aux propositions émises par itelium Sàrl ou sur demande du client. itelium Sàrl cède au client tous les droits découlant de la garantie au moment du transfert de propriété et est ainsi libérée de toute responsabilité à cet égard envers le client.

Sauf disposition contraire du contrat conclu entre les parties, le travail fourni par itelium Sàrl dans le cadre de la garantie des produits vendus n'est pas compris dans le prix de vente des produits informatiques et sera facturé séparément selon les tarifs en vigueur au moment où le travail d'installation est effectué.

2.7. Licences

En cas de vente de produits logiciels, les conditions de licence de l'éditeur sont applicables. En général, elles se trouvent dans le produit lui-même ou dans la documentation qui l'accompagne. Le client s'engage à respecter ces prescriptions.

Les licences sont renouvelées automatiquement à la fin de chaque période d'échéance, sauf résiliation de la part du client. Si le client veut mettre fin à une licence, il doit adresser sa résiliation par écrit à itelium Sàrl qui appliquera, à réception de la résiliation du client, les conditions et délais de résiliation de l'éditeur en vigueur pour le produit logiciel.

3. Services informatiques

3.1. Description

Par services informatiques, on entend l'ensemble des prestations qu'itelium Sàrl fournit au client qui ne sont ni un projet informatique ni une vente de produits informatiques.

itelium Sàrl fournit ses services sur demande expresse du client, écrite ou orale, sur la base d'une offre, écrite ou orale, acceptée par le client, ou d'un contrat spécifique, signé par les parties.

3.2. Tarifs et frais

Pour toute prestation dont le prix n'est pas expressément prévu par contrat ou offre spécifique entre les parties, itelium Sàrl facture ses services informatiques au/x tarif/s horaire en vigueur au moment où les prestations sont fournies.

Les interventions sont décomptées en unités de temps de 15 minutes. Si le client ne fait pas usage de la totalité de l'unité de temps, le solde ne peut être reporté sur une autre intervention. itelium Sàrl s'engage à remettre au client un rapport de travail avec les prestations facturées.

Les frais de déplacement et autres frais annexes nécessaires à l'exécution des services informatiques d'itelium Sàrl sont à charge du client.

Le/s tarif/s horaire et frais en vigueur sont déterminés par itelium Sàrl et sont portés à la connaissance du client dans l'offre ou d'une manière appropriée préalablement à la commande ou demande de service. En faisant appel aux services d'itelium Sàrl, le client accepte ses conditions tarifaires.

Tous les tarifs s'entendent hors TVA et autres taxes indirectes similaires. Ces charges sont supportées par le client.

itelium Sàrl se réserve le droit de modifier le/s tarif/s horaire, les frais de déplacement et autres frais à tout moment. Les modifications sont communiquées au client au moins trois mois avant leur entrée en vigueur par un moyen approprié (p. ex. sur la facture, sur une offre ou par e-mail).

En cas d'augmentation de tarifs qui occasionne pour le client une augmentation importante de la charge globale, ce dernier pourra résilier le/s service/s concerné/s par l'augmentation, en notifiant sa résiliation par écrit jusqu'à l'entrée en vigueur de la modification des tarifs, moyennant un préavis d'un mois. **Si le client ne résilie pas dans ce délai et pour cette échéance, il accepte les modifications** qui s'appliqueront dès leur entrée en vigueur. **Ce droit de résiliation ne s'applique pas :**

- aux services faisant l'objet de contrats spécifiques conclus avec le client, qui sont soumis à des prix et des conditions de résiliation particulières ;
- aux adaptations des tarifs à l'indice suisse des prix à la consommation.

3.3. Obligations et garanties

itelium Sàrl s'engage à fournir des services de façon professionnelle, dans les règles de l'art et conformément aux usages de la branche. Toutefois, la responsabilité d'itelium Sàrl est limitée aux dommages directs prouvés et ne couvre pas les pertes indirectes, les pertes de données ou les interruptions d'activité. Les cas de faute grave ou intentionnelle sont réservés.

itelium Sàrl s'engage à fournir ses services informatiques durant ses heures de travail usuelles à l'exception des jours fériés officiels reconnus dans le canton de Berne. itelium Sàrl se réserve le droit de refuser les demandes d'intervention en dehors des heures de travail usuelles.

Le client s'engage à fournir les informations et les accès nécessaires pour permettre l'exécution des services. En cas de manquement, itelium Sàrl ne pourra être tenue responsable des retards ou des non-conformités.

3.4. Fin des services informatiques

Lorsque les parties ont conclu un contrat de service spécifique ou se sont engagées par une offre écrite, les modalités de fin du contrat y sont définies et s'appliquent.

En l'absence de contrat ou offre spécifique, le contrat prend fin lorsque chacune des parties a exécuté ses prestations de manière conforme à ses obligations.

Chacune des parties peut résilier ou révoquer les services convenus avant leur exécution complète. L'annonce doit se faire au préalable et par écrit. Toutes les prestations déjà fournies par itelium Sàrl ainsi que tous autres frais déjà engagés pour l'exécution des services (y compris les frais administratifs et de préparation), seront facturées au client et payables à la date de résiliation. Si le client a payé en avance des services qui n'ont pas été effectués à la date de la résiliation, il aura droit à un remboursement.

Dans tous les cas, le client s'engage, à la fin du contrat, à restituer tous les matériels, logiciels, et autres biens fournis par itelium Sàrl, dans les meilleurs délais et à ses frais. Les obligations de confidentialité prévues à l'article 6 des présentes conditions continueront de s'appliquer après la fin des services.

Pour le surplus, les dispositions du Code suisse des obligations (CO) sont applicables.

4. Facturation et conditions de paiement

Pour les services informatiques, itelium Sàrl adresse ses factures au client à la fin de chaque intervention, sur la base des rapports d'activité, sauf dispositions contraires du contrat ou de l'offre spécifique.

Pour la vente de produits informatiques, itelium Sàrl adresse ses factures au client après livraison du matériel. Pour les grandes commandes, itelium Sàrl se réserve toutefois le droit d'adresser une facture d'acompte pouvant aller jusqu'à 100% du prix avant la commande de matériel au fournisseur.

Les factures sont **payables dans les 10 (dix) jours,** à compter de la date de la facture d'itelium Sàrl.

Sauf réception par itelium Sàrl d'une **réclamation écrite du client dans les 10 (dix) jours ouvrables** suivant la réception de la facture, celle-ci est **réputée acceptée**.

Les factures sont adressées au client par email à l'adresse qu'il aura communiquée à cet effet. Si le client souhaite que les factures lui soient adressées par

courrier postal, des **frais supplémentaires de CHF 2.00 HT par envoi postal** sont à charge du client.

En cas de retard de paiement, itelium Sàrl est en droit de mettre à la charge du client un intérêt de retard au taux de 5% l'an. itelium Sàrl adresse au client un premier rappel sans frais. A partir du deuxième rappel de paiement, itelium Sàrl est en droit de facturer des **frais de rappel de CHF 20.00 HT** par rappel.

En cas de retard dans le paiement des services de licence et/ou d'hébergement, itelium Sàrl, après une unique sommation de 10 jours, est en droit d'interrompre sans délai le service précité. La réactivation du service de licence et/ou d'hébergement n'est possible qu'après paiement du prix de l'abonnement échu et d'un montant forfaitaire de CHF 100.00 au titre de frais exceptionnels de réactivation.

5. Limitation et exclusion de responsabilité

itelium Sàrl est responsable des dommages directs s'ils ont été causés fautivement dans l'accomplissement de ses prestations ou de ses livraisons. itelium Sàrl exclut toute responsabilité pour des dommages indirects tels que le manque à gagner et la perte de gains, la perte d'exploitation, les économies non réalisées et tous autres dommages consécutifs ou revendications de tiers vis-à-vis du client. Les cas de faute grave ou intentionnelle sont réservés.

itelium n'est pas responsable lorsque la réalisation de ses prestations est temporairement interrompue, totalement ou partiellement restreinte ou impossible par suite de cas de force majeure. Sont en particulier considérés comme des cas de forces majeures : les catastrophes naturelles, les pannes d'électricité ou encore l'apparition de logiciels nuisibles (par ex. invasion par des virus).

6. Confidentialité

Chacune des parties s'engage l'une envers l'autre à ne pas divulguer ou utiliser pour son propre compte ou le compte de tiers les informations confidentielles et les secrets d'affaires appartenant à l'autre partie dont elle viendrait à avoir connaissance dans le cadre de l'exécution du contrat, et ce tant pendant sa durée qu'après son terme.

7. Propriété intellectuelle

Le résultat des services demeure la propriété exclusive d'itelium Sàrl qui est en droit d'en faire usage, sous réserve du respect des éléments confidentiels du client qui y sont intégrés. Le client quant à lui bénéficie, dans la mesure où il s'est acquitté des paiements dus et échus, d'un droit d'utilisation non exclusif pour ses propres besoins.

itelium Sàrl conserve le droit d'utiliser toute idée, concept et procédé dont elle a fait usage ou qu'elle a développé dans l'accomplissement des services, seule ou en collaboration avec le client.

Tous les droits, notamment de propriété intellectuelle, relatifs à toute invention, amélioration ou autre découverte, brevetable ou non, faite par itelium Sàrl dans le cadre de l'exécution du contrat lui appartiendront exclusivement, étant précisé que le client pourra en faire librement usage de façon non exclusive dans la mesure où l'invention, l'amélioration ou la découverte en question est indispensable à l'utilisation du résultat des services convenus.

8. Modifications des CG

itelium Sàrl se réserve le droit de modifier ses CG à tout moment. Les modifications seront communiquées au client par itelium Sàrl au moins un mois avant leur entrée en vigueur par un moyen approprié (p. ex. sur la facture, sur une offre ou par e-mail). Si les modifications présentent des désavantages importants pour le client, ce dernier pourra résilier la prestation de service ou de vente concernée, soumise aux présentes CG, en notifiant sa résiliation par écrit jusqu'à la date d'entrée en vigueur des modifications. La résiliation prendra effet à la date d'entrée en vigueur des nouvelles CG. **Si le client ne résilie pas dans ce délai et pour cette échéance, il accepte les modifications** qui s'appliqueront dès leur entrée en vigueur.

9. Divers

Si certaines clauses des présentes CG venaient à être frappées de nullité, totale ou partielle, ou dépourvues d'effet juridique, les autres clauses des CG demeureraient néanmoins applicables. Dans cette hypothèse, les parties interpréteront et appliqueront les CG de manière à atteindre dans toute la mesure du possible le but visé par les parties nulles ou dépourvues d'effet juridique.

Le client renonce à compenser les créances qu'il pourrait détenir envers itelium Sàrl avec les montants facturés par itelium Sàrl, sauf accord écrit préalable entre les parties, ou reconnaissance de la créance par itelium Sàrl ou par une décision judiciaire exécutoire.

Les parties s'engagent en cas de litige entre elles à entreprendre de bonne foi tous les efforts nécessaires afin de tenter de le résoudre par la voie amiable.

10. For et droit applicable

Le présent contrat est soumis exclusivement au droit suisse.

Les parties acceptent la compétence des autorités judiciaires. Les parties font élection de for au lieu du siège d'itelium Sàrl pour le règlement de tout conflit qui pourrait naître de l'interprétation et de l'application des présentes CG ou de tout contrat qui y est soumis et qui n'aurait pas pu être réglé par la voie amiable.